

Le territoire et l'intégration des parties prenantes des projets événementiels : cas de la région de l'Outaouais

Armel Didier Tella
Université du Québec en Outaouais, Canada

Résumé : Cet article propose une analyse de l'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels culturels en territoire hors métropoles, à partir du cas de la région de l'Outaouais, Québec. Issu d'une recherche doctorale, ce travail mobilise une approche qualitative fondée sur des entrevues semi-structurées menées auprès de 40 participants. L'étude identifie cinq ordres complémentaires d'intégration des parties prenantes, allant de la phase préliminaire à l'intégration continue après l'événement. En mobilisant le cadre théorique de la justification de Boltanski et Thévenot (1991), l'analyse ne se limite pas aux tensions entre logiques d'action, mais identifie des référents communs issus de différents mondes (inspiration, opinion, projet), qui permettent de rassembler les acteurs (gestionnaires, prestataires de contenu, public). Cette approche renouvelée éclaire sur les dynamiques de coopération et montre que l'ancrage territorial, les partenariats et les technologies constituent des leviers clés d'intégration dans les projets événementiels situés en dehors des grands centres urbains. L'étude contribue ainsi à approfondir la compréhension théorique et pratique de la gestion de projet en contexte culturel et régional.

Mots-clés : gestion de projet événementiel, intégration, hors métropoles, région, territoire

Abstract: This article provides an analysis of stakeholder integration in cultural event projects outside metropolitan areas, based on the case study of the Outaouais region in Quebec. The result of doctoral research, this work uses a qualitative approach based on semi-structured interviews with 40 participants. The study identifies five complementary levels of stakeholder integration, ranging from the preliminary phase to ongoing integration after the event. By drawing on Boltanski and Thévenot's theoretical framework of justification (1991), the analysis is not limited to tensions between different rationales for action, but identifies common references from different worlds (inspiration, opinion, project) that bring together the various actors (managers, content providers, audience). This renewed approach sheds light on the dynamics of cooperation and shows that territorial anchoring, partnerships, and technologies are key levers for integration in event projects located outside major urban centers. The study thus contributes to a deeper theoretical and practical understanding of project management in a cultural and regional context.

Keywords: event project management, integration, outside major cities, region, territory

Armel D. Tella, Université du Québec en Outaouais. tela05@uqo.ca

Introduction

Les événements attirent un nombre important de personnes depuis plusieurs décennies sur les territoires. Ils rassemblent des participants diversifiés autour d'un lieu et d'un objectif commun, faisant de ces événements de véritables projets structurés. Cette dynamique implique la mobilisation active des parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées. Depuis plusieurs années, les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux événements et à leur exécution (Bowdin et al., 2023; Clarke et Jepson, 2011; Heenan, 1978; Lade et Jackson, 2004; Okech, 2011; Richards et al., 2025; Wallace et Michopoulou, 2023). Ils se sont intéressés à l'étude des événements et à la gestion de projets événementiels dans le secteur du tourisme, notamment pour les événements de grande envergure, souvent liés à des territoires spécifiques (Heenan, 1978). La recherche a connu une expansion dans plusieurs domaines, tels que la gestion, l'anthropologie et le tourisme (Régent et al., 2021; Tara-Lunga, 2012). Ces travaux offrent de nombreuses opportunités aux chercheurs en gestion de projet, notamment dans l'optique de mieux comprendre le fonctionnement des événements. Plusieurs auteurs ont souligné l'importance d'intégrer des compétences en gestion dans l'organisation des événements afin de maximiser leur impact. (Bevolo et Amati, 2023; Calver et al., 2025; Getz et al., 2010; Heenan, 1978; Jeninah Christia, 2016; Kelly et Fairley, 2018; Semenchuk et Nechy, 2021). Donc, l'engagement des spécialistes en gestion de projet est capital pour faire avancer la recherche dans le domaine de l'événementiel, en particulier l'adaptation des projets aux spécificités locales dans le temps. Ainsi, cet article présente les principaux résultats d'une thèse menée dans le domaine de la gestion de projet, portant sur l'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels culturels, spécifiquement dans la région de l'Outaouais et en contexte non métropolitain. Il met au point des connaissances événementielles en gestion de projet sur les parties prenantes en territoire hors métropoles.

Territoire pour les projets événementiels

L'ensemble des sociétés regroupent plusieurs personnes organisées sur des territoires distincts sur lesquels se déroulent les projets événementiels. Ainsi, le territoire devient le milieu naturel de vie des personnes et leur lieu d'appartenance (Poirier, 2025). Il constitue l'environnement immédiat qui façonne la vie des êtres humains et les expose à divers événements communs. La notion du territoire est très large, allant du cadre géographique, local au pouvoir politique de l'État (Gagnon et al., 2025; Sénécat, 2025; Thémire, 2025). La définition de territoire est également large et expose un débat important depuis plusieurs années. Le territoire se rapporte à l'environnement physique naturel, social, historique, administratif, économique et géographique (Juillard, 1962). Comme définition, le territoire détermine « la portion d'espace qui est domestiqué, socialisé, administré, économisé. » (Proulx, 2002, p. 6). Il est perçu comme l'environnement humain

délimité sur le plan géographique par des frontières historiques offrant des ressources et des atouts locaux coordonnés avec une structure sociale, économique et gouvernée par les autorités publiques (Gauthier et al., 2025).

Le territoire délimité dans cette étude est l'Outaouais. Il est bordé par les régions voisines de la province du Québec et de l'Ontario au Canada. L'Outaouais est situé dans la province du Québec « sur les territoires traditionnels non cédés de la nation algonquine Anishinabeg » (Greason et al., 2025, p. 16). Le territoire de l'Outaouais offre un potentiel d'étude grâce à son positionnement géographique et le dynamisme des interactions entre les populations. Située au sud-ouest du Québec, la région de l'Outaouais est bordée au sud par la province de l'Ontario, le long de la rivière des Outaouais, au nord, puis à l'ouest par l'Abitibi-Témiscamingue, et à l'est par la région des Laurentides (Québec, 2025).

Le territoire de l'Outaouais fait partie des dix-sept régions de la province du Québec ayant des particularités basées sur la proximité des grandes villes, comme à partir de Gatineau : 10 minutes d'Ottawa en voiture, 2h30 de Montréal et 5h00 de la ville de Québec et de Toronto en Ontario (CISSSO, 2025). La figure 1 ci-dessous présente la carte de l'Outaouais en rouge dans la province de Québec à proximité de la province de l'Ontario avec quatre principaux centres-villes politiques et économiques des deux provinces évaluées en temps (durée) à partir de la ville de Gatineau (CISSSO, 2025).



Figure 1 : Carte de l'Outaouais dans la province de Québec à proximité de l'Ontario avec quatre principaux centres-villes politiques et économiques des deux provinces voisines

Source : CISSSO. (2025). Notre région. <https://cissso-ouataouais.gouv.qc.ca/recrutement/notre-region/>

Gatineau est la principale ville de l'Outaouais et fait face directement à Ottawa, la capitale nationale du Canada, situé dans la province de l'Ontario. Cette proximité place les deux villes, Ottawa-Gatineau, comme la région de la capitale nationale, qui influence le quotidien des résidents sur le plan socioculturel, technique et économique (Gauthier et al., 2021). Sur le plan socioculturel, il y a une interaction entre les deux villes, dont plusieurs personnes habitent Gatineau et occupent un emploi à Ottawa et vice versa, forçant une forte démographie dans la région à cause des coûts abordables et d'un bilinguisme accentué (Lepage, 2025; ODO, 2020). Plusieurs étudiants quittent Gatineau pour fréquenter une école à Ottawa et, de la même façon, les personnes ont des activités ou de la famille des deux bords de la région séparés par la rivière de l'Outaouais (Doucet et al., 2007). Sur le plan technique, les ressources de formation et de main-d'œuvre sont disponibles sur le territoire et dans la grande ville voisine d'Ottawa. Sur le plan économique, le secteur tertiaire est dominant, le taux horaire est élevé, la région accorde une importance à la diversification économique avec une forte concentration de revenu d'emploi basé sur la fonction publique accentuée par la proximité d'Ottawa (ODO, 2021). Le maillage entre les deux régions offre une diversité d'activités culturelles, comme la fréquentation des spectacles de théâtre, d'humour, de danse, la visite des musées, les arts de la scène, les expositions, les festivals, etc. Certaines de ces activités s'organisent sous forme de projet événementiel pour permettre à la population qui constitue les parties prenantes de jouir pleinement des différents programmes lors d'un événement.

L'événementiel et l'événement

Tout d'abord, il est important de comprendre le concept de l'événementiel et de s'interroger sur sa définition et son importance dans le champ de recherche. L'événementiel regroupe l'ensemble des activités liées à la création, la gestion, l'organisation et la promotion d'événements (Claveau, 2015). Il se rapporte à la logistique événementielle, qui est l'ensemble des activités contribuant à la mise en œuvre d'événements (Billah et Daghri, 2025; Salaun, 2024). De plus, l'événementiel s'attache à la dimension qui englobe la nature et la diversité des activités qui composent toute la réalisation d'un événement (Brasseur, 2025; Pündrich et al., 2009; Rizzo, 2025). Le monde de l'événementiel est extrêmement varié, il est important pour la mise en œuvre d'une large gamme de manifestations, telles que les activités culturelles, sportives, religieuses ou sociales (Reusch et Reusch, 2013; Tella, 2024; Vauclare, 2009). Il inclut également des événements marquants de la vie quotidienne, comme les mariages, remises de diplômes, expositions, festivals, conférences ou journées portes ouvertes. Cette étude se concentre sur les projets événementiels basés sur les activités culturelles, car elles sont largement pratiquées sur le territoire de l'Outaouais avec la présence de plusieurs parties prenantes. Les événements culturels désignent des manifestations fondées sur le caractère artistique varié, comprenant les très grands événements emblématiques, les rendez-vous thématiques destinés aux passionnés, ainsi que ceux fondés sur la mise en scène

d'un lieu ou d'un territoire (Vauclare, 2009). Donc, l'événement culturel s'articule autour de la présentation artistique (Reusch et Reusch, 2013). Ce type d'événement suscite l'intérêt de nombreux experts.

Les chercheurs s'intéressent à l'événementiel pour mobiliser plusieurs compétences essentielles à la réussite des projets événementiels et pour mieux comprendre leur rôle dans la société et enrichir les connaissances dans le domaine. Donc, pour réussir un projet événementiel, il est essentiel de saisir le concept d'événement. La recension des écrits expose qu'un événement constitue une occasion singulière de célébration par l'offre d'une expérience mémorable aux participants en répondant aux aspirations (Goldblatt, 1990). Pour Carter (2007), l'événement est un rassemblement de personnes autour d'un but spécifique. Getz (2008), met l'accent sur la participation volontaire, dont un événement se déroule à un moment précis et en un lieu défini, où les participants peuvent fréquenter librement. L'événement rassemble un large public autour d'activités culturelles, sportives ou économiques (Claveau, 2015). Un événement se rapporte plus à un rassemblement autour d'une programmation artistique (Dujardin et Millery, 2025). Donc, le rassemblement de participants est au cœur de la notion d'événement, ce qui laisse savoir la présence de plusieurs personnes considérées comme les parties prenantes de projets événementiels.

La gestion de projet événementiel et les projets événementiels

La gestion de projet événementiel peut être définie comme l'ensemble des activités visant à concevoir, financer, promouvoir et organiser un rassemblement de parties prenantes autour d'un objectif de célébration, dans un cadre temporel délimité, avec un début et une fin planifiée (Claveau, 2015; Reusch et Reusch, 2013; Vauclare, 2009).

Les projets événementiels présentent deux caractéristiques essentielles : leur nature ponctuelle et la capacité à rassembler un large public (Claveau, 2015). La ponctualité signifie que chaque événement est limité dans le temps, avec un début et une fin prédéfinie, ce qui rend difficile toute modification sans créer de nouvelles contraintes. Le regroupement d'un grand nombre de personnes implique la participation de divers profils, notamment les organisateurs, les invités, tels que les artistes, conférenciers, élus locaux, présentateurs, personnes-ressources, partenaires, et bien d'autres (Claveau, 2005; Wallace et Michopoulou, 2025; Yeoman et al., 2015). Donc, un projet événementiel est une initiative ponctuelle, limitée dans le temps, visant à rassembler un large public autour d'une activité structurée mobilisant divers acteurs. Les différents acteurs incontournables impliqués dans la mise en œuvre des projets événementiels forment les parties prenantes.

Les parties prenantes

Les parties prenantes sont présentes dans l'accomplissement de tous les projets événementiels organisés sur le territoire de l'Outaouais. Ces acteurs jouent un rôle essentiel et sont propres à chaque type d'organisation. Leur présence et leur contribution varient selon les besoins et les objectifs de l'événement (Bonnafous-Boucher et Rendtorff, 2013). Selon la théorie des parties prenantes de Freeman : « Une partie prenante dans une organisation est (par définition) tout groupe ou individu qui peut influencer ou est affecté par la réalisation des objectifs de l'organisation » (Freeman, 1984, p. 46) [traduction libre]. Pour Bonnafous-Boucher et Pesqueux (2006), la théorie des parties prenantes vise à élargir la vision traditionnelle des sciences de gestion concernant le rôle des dirigeants. Ils proposent d'aller au-delà de la simple maximisation du profit en intégrant, dans la gouvernance de l'entreprise, les intérêts et les droits des acteurs non-actionnaires. Cette pensée montre déjà une plus large perspective de la vision globale sur les parties prenantes. Dans le cadre des projets événementiels, la maximisation du profit n'est pas nécessairement la première vision, mais la recherche de financements, de subvention monétaire ou l'engagement des multiples parties prenantes lorsque le projet est lancé (Claveau, 2015). Les projets événementiels sont exigeants en ressources financières et matérielles et dépendent largement de la contribution de plusieurs parties prenantes qui peuvent influencer la réalisation, comme évoquée dans la théorie de Freeman (1984). Chaque partie prenante a une influence différente sur le projet événementiel dépendamment du moment et du cycle de vie du projet allant du démarrage jusqu'à la clôture du jour. J. Getz et Andersson (2010) soulignent l'importance de la théorie des parties prenantes pour l'analyse des relations de dépendance dans la réalisation durable des projets événementiels. Cette dépendance est liée à la multiplicité des parties prenantes impliquées dans l'organisation des événements. La multiplicité des parties prenantes et les besoins diversifiés des projets événementiels amènent la considération des intérêts de chaque acteur pour l'engagement global (Wallace et Michopoulou, 2023).

En effet, la multiplicité des parties prenantes nous intéresse dans cette étude pour identifier les principales parties prenantes afin de comprendre l'intégration dans les acteurs des projets événementiels. L'intégration dans le management de projet répond aux caractéristiques d'unification et de consolidation de toutes les actions tout au long du projet (PMI, 2017). Dans cette étude, l'intégration est simplement l'insertion des différentes parties prenantes de façon à œuvrer ensemble dans le projet événementiel. Ces parties prenantes sont diversifiées et répondent aux attentes essentielles des projets événementiels dans le temps impari pour l'organisation.

Principales parties prenantes des projets événementiels

La recension des écrits montre que les chercheurs du monde des événements et des projets événementiels abordent beaucoup les artistes comme l'une des principales parties prenantes, grâce à la prestation qu'ils offrent sur la scène lors des événements (Van Winkle et al., 2023; Van Niekerk et Getz, 2016). Les auteurs indiquent également le public comme l'une des parties prenantes principales des projets événementiels pour leur participation massive, ainsi que les gestionnaires qui jouent le rôle capital dans la mise en œuvre des événements (Aubé et al., 2014; MRC de Nicolet-Yamaska, 2024; Gopalakrishna et al., 2017; Obszyński, 2025; Wallace et Michopoulou, 2025). Ainsi, ces trois parties prenantes principales sont indispensables aux projets événementiels. Les artistes font partie du groupe des prestataires de contenu des projets événementiels, les clients sont du groupe des participants alors que les gestionnaires se retrouvent dans le groupe de projet. Donc, l'objectif de cette recherche est de comprendre l'intégration des parties prenantes principales dans les projets événementiels culturels situés hors des métropoles. Alors, la question spécifique de recherche est la suivante : comment l'intégration des parties prenantes principales fonctionne-t-elle dans les projets événementiels culturels situés hors des métropoles? Cette recherche s'attache aux projets événementiels culturels situés hors des métropoles, faisant référence aux événements organisés dans les petites villes et territoires situés à l'extérieur des agglomérations, comme la région de l'Outaouais.

La recherche documentaire montre que les projets événementiels regroupent une multitude de parties prenantes ayant des attentes différentes et exigeantes sur les ressources financières et matérielles en un temps record, mais manquent souvent d'autonomie monétaire. Ces caractéristiques propres aux projets événementiels révèlent une tension entre les attentes des différentes parties prenantes pouvant impacter l'intégration de tous les acteurs. Ce qui souligne la nécessité d'un cadre théorique apte à analyser les relations d'accord entre les acteurs partageant des valeurs différentes, comme le cadre de la justification et les économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991) et son extension Boltanski et Chiapello (2011). Le choix de cette théorie répond à son expansion dans le domaine de la gestion de projet et souligne son importance pour la compréhension dans l'étude des entités complexes faisant appel à différents mondes et compromis pour régler les désaccords (Barondeau et Hobbs, 2019; Bérubé et Gauthier, 2023; Hájek, 2025). Le cadre théorique de Boltanski et Thévenot (1991) et son extension Boltanski et Chiapello (2011) seront abordés dans la prochaine section.

Cadre théorique

Le cadre théorique de la justification, les économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991) est retenu pour analyser et comprendre la question spécifique : comment l'intégration des principales parties prenantes fonctionne-t-elle dans les projets événementiels culturels situés hors des métropoles? Ce cadre théorique développé par Boltanski et Thévenot (1991) est complété par les travaux de Boltanski et Chiapello dans l'ouvrage, *Le nouvel esprit du capitalisme* (2011). Les

auteurs proposent une approche pragmatique de la justification des actions basée sur les régimes de légitimité que les acteurs mobilisent pour se justifier en situation d'interaction avec d'autres membres de la société. Or, la recension des écrits révèle que la réalisation des projets événementiels implique les interactions entre un grand nombre de parties prenantes, comme les membres du comité d'organisation, les gestionnaires, les artistes, le public, les partenaires, les médias, etc. Elle révèle également que les parties prenantes ont des attentes différentes qui peuvent être caractérisées comme des objets ou choses qui permettent à chaque acteur d'accomplir sa fonction dans le cycle de vie du projet événementiel.

La pluralité des parties prenantes et la diversité de leurs attentes dans les projets événementiels culturels engendrent des tensions qui rendent l'organisation particulièrement complexe. Ces tensions ne relèvent pas uniquement de l'organisation, mais des valeurs légitimes propres à chaque partie prenante. Dans cette logique, il devient essentiel de s'appuyer sur un cadre théorique susceptible de relever les conflits et les compromis liés aux actions menées dans les projets événementiels. C'est précisément ce que propose la théorie de justification. Boltanski et Thévenot (1991), puis Boltanski et Chiapello (2011), ont développé une typologie de sept mondes : l'inspiration, le domestique, l'opinion, le civique, le marchand, l'industriel et le monde du projet, qui constituent les concepts fondamentaux de la théorie. Ces mondes communs sont identifiés à partir du modèle de la cité par les auteurs pour permettre l'analyse des dynamiques d'accord et de désaccord susceptibles d'influencer le bon fonctionnement de la vie sociale et économique.

Pour organiser l'analyse de ces mondes, les auteurs ont identifié treize catégories : le principe supérieur commun, l'état de grand, la dignité des personnes, le répertoire des sujets, le répertoire des objets et dispositifs, la formule d'investissement, le rapport de grandeur, la relation naturelle entre les êtres, la figure harmonieuse de l'ordre naturel, l'épreuve modèle, le mode d'expression du jugement, la forme de l'évidence, ainsi que l'état de petit et la déchéance de la cité. Ces catégories constituent la grille d'analyse des mondes communs. À cette architecture théorique, Boltanski et Thévenot (1991), ainsi que Boltanski et Chiapello (2011), ont identifié plus de 600 codes correspondants aux treize catégories. Ces codes sont des mots-clés ou expressions typiques permettant de reconnaître chaque monde.

Les auteurs ont élaboré également les compromis et critiques entre les différents mondes de la théorie de la justification pour favoriser l'analyse dans les situations d'accord ou de différend dans les projets de la société. Introduire officiellement dans la littérature de la gestion de projet comme théorie pour analyser les projets (Barondeau et Hobbs, 2019), le cadre est précieux pour examiner plusieurs types de projets avec les mondes dans la société (Bérubé et Gauthier, 2023; Grenier et Dutrieux, 2025; Mercier-Roy et Mailhot, 2019). Donc, ce cadre théorique de la justification permettra de répondre à la question : comment les mondes de Boltanski et Thévenot (1991), puis Boltanski et Chiapello (2011), permettent-ils de comprendre le fonctionnement de l'intégration des parties prenantes principales dans les projets événementiels culturels situés hors des métropoles? La prochaine section aborde la méthodologie de la recherche.

Méthodologie de la recherche

L'objectif de cette recherche qualitative est de comprendre comment fonctionne l'intégration des parties prenantes principales dans les projets événementiels culturels situés hors des métropoles. La stratégie d'échantillonnage dirigé a été adoptée dans cette étude, avec la sélection des cas selon les quatre critères suivants : 1) être un projet événementiel (événement); 2) réaliser les événements récurrents depuis trois ans au moins; 3) composer d'un minimum de cinq employés (comité d'organisation); et 4) organiser les événements dans la région de l'Outaouais. Aucune autre considération particulière n'a été retenue pour la sélection des cas et des parties prenantes (Bell et al., 2022). Tout projet événementiel singulier répondant aux quatre critères a la possibilité de se retrouver dans le choix des cas, s'il est pertinent et offre une diversité donnant l'opportunité d'apprendre sur la complexité de l'intégration des parties prenantes dans l'événement (Stake, 2006).

Au total, quatre (4) cas sont sélectionnés dans le cadre de cette étude. Les cas retenus sont situés dans la région de l'Outaouais, principalement à Gatineau. Les caractéristiques des principales parties prenantes sélectionnées dans cette étude ont été précisées dans la section consacrée à la problématique. À l'intérieur de chaque cas, les trois (3) parties prenantes principales des projets événementiels ont été interviewées à raison de : trois (3) gestionnaires, quatre (4) clients spectateurs d'événement et trois (3) prestataires de contenu; soit 10 personnes par cas pour un total de 40 personnes pour toute l'étude. La participation à l'étude était proposée de manière volontaire à toute partie prenante impliquée dans l'un des cas sélectionnés. Trois guides d'entrevue différents ont été développés pour mener les entrevues auprès des participants à raison d'un guide adapté pour chaque entité de partie prenante, dont les gestionnaires, les clients et les prestataires de contenu. Le tableau 1 présente la répartition des participants de chaque cas par type de partie prenante.

Tableau 1 : Répartition des participants des cas par type de partie prenante

Cas étudiés	Gestionnaires	Clients / Spectateurs	Prestataires de contenu	Total par cas
Cas 1	3	4	3	10
Cas 2	3	4	3	10
Cas 3	3	4	3	10
Cas 4	3	4	3	10
Total	12	16	12	40

La méthode principale de collecte de données utilisée dans cette étude est l'entrevue semi-structurée. Elle a permis de recueillir des informations auprès des parties prenantes de chaque cas, facilitant ainsi, la comparaison de l'alignement des parties prenantes au sein d'un même cas et de

comparer l'intégration des différentes parties prenantes à travers l'ensemble des cas étudiés. Après la collecte des données sur le terrain, le verbatim des 40 entrevues a été retranscrit, importé dans le logiciel NVIVO et codé pour permettre une analyse du contenu des réponses obtenues auprès des participants de l'étude. De plus, les documents publics relatifs aux événements étudiés ont été consultés, ainsi que des documents internes de gestion fournis par les répondants. Ces sources ont servi à valider les données par triangulation, garantissant ainsi la fiabilité de la recherche et minimisant les risques d'erreurs lors de la collecte et de l'analyse des données (Stake, 2006). La prochaine section présente les résultats de la recherche.

Présentation des résultats

Les quatre projets événementiels sélectionnés dans le cadre de cette étude sont des cas pertinents qui permettent d'acquérir une expertise approfondie dans la réalisation de projets événementiels sur le territoire de la région de l'Outaouais. Chaque cas implique plus de cinq employés, avec un gestionnaire principal, chef de projet, chargé de coordonner diverses tâches de gestion et de communication de l'accomplissement de l'événement dans la ville de Gatineau. Il est soutenu par d'autres gestionnaires faisant partie du comité d'organisation, ainsi que 50 à 500 bénévoles environ dépendamment de l'événement. Ces bénévoles participent activement à l'organisation et parfois assument des responsabilités de gestion d'activités spécifiques. Enfin, un conseil d'administration participe à la prise des décisions importantes.

Les gestionnaires

Les gestionnaires de projets événementiels des quatre cas sélectionnés se positionnent comme des chefs de projet événementiel responsables de la réalisation du projet événementiel du début jusqu'à la clôture. Ils accomplissent de multiples tâches avec l'ensemble des parties prenantes sur le territoire de la région de l'Outaouais et jouent un rôle important pour l'intégration de tous les acteurs dans la mise en œuvre desdits projets événementiels. Alors, comment les gestionnaires des quatre cas sélectionnés sur le territoire de la région de l'Outaouais intègrent-ils les parties prenantes principales dans les projets événementiels situés hors des métropoles?

L'implication et l'expérience

Les gestionnaires interviewés révèlent que l'intégration des parties prenantes principales dans les projets événementiels commence par leur propre implication dans les projets événementiels qui se concrétisent par l'implication bénévole et l'expérience. Ils rapportent leur implication dans la tenue d'événements en tant que bénévoles avant d'accéder au poste de gestionnaire après plusieurs années d'expérience. « J'ai beaucoup d'années d'expérience dans l'organisation de différentes activités. J'ai été impliqué depuis 2006 » (répondant BG1). Après plusieurs années de bénévolat, ils maîtrisent les activités événementielles qui leur offrent une intégration complète dans une équipe du domaine. « Le festival dans lequel j'ai été bénévole, c'était le Festival [nom de l'événement]; et le festival dans lequel j'ai fait tous les postes, mais j'ai été Go For (...) j'ai juste aidé comme bénévole » (répondant AG2).

La programmation

L'ensemble des gestionnaires indiquent la programmation comme la source d'intégration des autres parties prenantes dans l'exécution des projets événementiels. La programmation devient ainsi le premier élément à considérer dans l'organisation d'un projet événementiel. « La programmation est quand même au cœur de l'événement. Donc, j'ai la chance d'être consulté. On me demande, c'est quoi ta vision? Comment vois-tu ça? Qu'est-ce que tu souhaiterais? » (répondant AG1). Donc, c'est à partir de la programmation que le gestionnaire identifie les principales parties prenantes à intégrer pour accomplir la mise en œuvre de son projet événementiel. Il commence par se poser la question : qui sont les parties prenantes de mon projet; de quoi ont-ils besoin concrètement pour le bon déroulement de mon projet. « Les mois suivants servent beaucoup à la direction artistique, donc, de déterminer de quoi vont avoir l'air des spectacles, avec qui on va travailler, quelle est la programmation » (répondant AG3).

La rencontre et la communication pour la structure du projet

Lorsque la programmation adaptée au besoin des parties prenantes est établie, le gestionnaire entame les actions d'intégration par les rencontres pour communiquer avec les principaux acteurs concernés pour la mise en place du projet événementiel. « On les rencontre, on communique donc plusieurs mois avant la tenue, mais c'est ce qui est intéressant dans la ville » (répondant BG1). Ils déterminent les parties prenantes indispensables et se rapprochent d'elles pour communiquer, puis s'assurent de les rencontrer pour valider le bon fonctionnement de la programmation auprès de chaque acteur. « C'est vraiment de rencontrer les gens de la ville. C'est notre premier stop, comme on dit, pour vraiment nous assurer que ce qu'on veut faire fonctionne. Et ensuite, on rencontre les différentes parties prenantes » (répondant BG1). Lorsque les possibilités de changement de date

sont nécessaires pour la structure du projet événementiel, le gestionnaire communique tout avec son conseil d'administration. « Si on devait changer les dates, il faudrait que cela soit approuvé par le C.A. parce qu'il s'agit d'une modification importante dans le calendrier » (répondant AG1).

Ambiance de travail agréable et stressante

Les activités d'intégration des parties prenantes dans un projet événementiel se réalisent autour d'une ambiance de travail qualifiée par deux éléments. D'une part, un travail très enrichissant et agréable pour l'expérience exceptionnelle que les gestionnaires réservent aux participants, et d'autre part, un travail sous haute pression et assez stressant pour maintenir la satisfaction de tous. Les gestionnaires sont au centre des éléments qui affectent toutes les parties prenantes lors de la réalisation du projet événementiel. Ils approuvent que les personnes intégrées dans l'organisation du projet événementiel partagent une passion et se présentent sur les lieux dans l'objectif de passer de bons moments très enrichissants et mémorables. « C'est un travail qui est très enrichissant et qui est très fun et qui est très agréable » (répondant AG3).

Plusieurs gestionnaires mentionnent que le travail dans l'environnement du projet événementiel s'exécute sous haute pression, suivie d'un stress courant observable principalement à l'approche ou le jour J de l'événement. « C'est un travail qui est aussi fait sous haute pression et assez stressant, avec justement le nombre de parties prenantes et de toute la complexité » (répondant AG3). La présence de multiples parties prenantes sur le lieu de l'événement est en partie la source de pression et de stress occasionné le jour J à cause des exigences de sécurité, de contrôle d'hygiène et des besoins particuliers de différents acteurs sur l'événement.

L'agilité et l'unicité des projets événementiels

Les gestionnaires évoquent le développement d'un comportement agile pour être capables de s'adapter rapidement aux situations et changements imprévus pour suivre le rythme d'exécution des projets événementiels afin de maintenir l'intégration des parties prenantes. « Il y a des changements qui tombent à la dernière minute pour que l'on puisse retrouver plus de spectateurs [...] Je pense que le réseau qu'on appelle, ça se crée aussi à travers les années permet d'être plus agile en termes d'organisation » (répondant BG1). Selon les gestionnaires, l'intégration des parties prenantes principales est incontournable, puisque chaque projet événementiel est unique et a ses propres contraintes qu'il faut gérer pour assurer une présentation du jour J d'événement convenable à l'attente de tous. « C'est sûr que chaque événement est différent. Mais si on prend le cas, oui, des artistes, que ce soit des chanteurs, des DJ, des humoristes [...] chaque artiste est unique. Ça peut varier » (répondant AG3).

Artistes, public et partenariat pour les projets événementiels

Les gestionnaires expliquent que les artistes sont parmi les parties prenantes les plus importantes dans l'organisation des projets événementiels et leur intégration est d'une grande nécessité. Ils indiquent que les artistes ont le pouvoir d'attirer le public et contribuent aux recettes du projet événementiel. « Il y a des artistes majeurs et principaux qui amènent des foules [...] il y a les artistes de la jeunesse qui nous coûtent et ne rapportent pas beaucoup. En ce sens qu'il n'y a pas d'achats directs pour leurs services. Je trouve qu'ils font justement vivre toute une partie » (répondant AG1).

Pour les gestionnaires, le public est aussi l'une des parties prenantes les plus importantes à intégrer dans les projets événementiels parce qu'il contribue à l'augmentation du nombre de participants. « Les gens viennent de partout au Québec, en Ontario, pour voir les spectacles aussi, puis, en ce moment-là [...] tout le monde est debout devant la scène, les gens dansent » (répondant AG3). Le public est constitué de spectateurs et clients qui participent à la promotion de l'événement sur le territoire. « Il y a beaucoup de bouche à oreille. Le monde des arts fait le point cette année [...] de ce qu'est le partage » (répondant AG2).

Les partenaires sont également cités par les gestionnaires comme l'une des parties prenantes les plus influentes à intégrer dans la mise en œuvre d'un projet événementiel. « Le festival n'aurait pas lieu sans partenaire qui aide au financement, sans partenaire qui nous offre des services » (répondant CG1). Leur intégration est nécessaire pour bâtir des fins d'attente gagnant-gagnant. « Tout bon partenariat repose sur la formule gagnant-gagnant. S'il y a quelqu'un qui est perdant, on perd tous là-dedans. C'est très évident » (répondant CG1). « Nous connaissons aussi les attentes de nos partenaires » (répondant AG1).

Les nouvelles technologies de l'information

Selon les gestionnaires, l'intégration des parties prenantes implique l'utilisation des nouvelles technologies. Ils montrent que les nouvelles technologies de l'information facilitent la communication et permettent de se connecter rapidement avec toutes les autres parties prenantes. « Donc, il y a certains fournisseurs avec lesquels on est en communication pour préparer le festival » (répondant BG1). « Malheureusement, on ne peut pas être disponible finalement, à la dernière minute comme ça. Et là, on essaye de s'ajuster et de trouver une autre personne [...]. Donc, les gens [...] reçoivent toujours une notification et peuvent se connecter à ce moment-là » (répondant DG2).

Les prestataires de contenu

Les prestataires de contenu sont des catégories de personnes ayant une prestation programmée pour le jour J du projet événementiel. Ils sont des invités officiels divisés en deux catégories dans le cadre de cette étude. Les « prestataires de contenu artistique et culturel, comme les artistes, musiciens [...] qui offrent une prestation basée sur un contrat signé et les prestataires de contenu politique qui sont des élus comme les députés, mairesses, maires, conseillers municipaux » (Tella, 2024, p. 166). Les prestataires de contenu artistique sont caractérisés par leur expérience dans les projets événementiels, tandis que les prestataires de contenu politique sont caractérisés par la représentation politique du territoire local. Tous les prestataires de contenu reconnaissent leur apport sur les événements et indiquent le besoin de les intégrer dans la programmation des projets événementiels. « Voici les artistes que j'ai aimés dans les différents événements et voici ce que j'aimerais avoir pour ma programmation. Quand est-ce qu'ils sont disponibles? » (répondant CP2).

Selon les prestataires de contenu, la présence du public est l'espérance majeure de leur engagement sur la scène de l'événement. « Nous, en tant qu'auteurs, en tant qu'artiste, on veut communiquer peut-être quelque chose, donc, nous, on s'attend à voir un public, un public intéressé, sinon passionné » (répondant DP3). « On vient de finir le concert. 21h45, il y a 15 minutes où je suis là à dire merci au public, à serrer les mains, à prendre des photos, à signer des autographes » (répondant CP2). Ils évoquent le partenariat comme une base incontournable pour l'intégration des parties prenantes et la mise en œuvre. « C'est d'être partenaire, ou est-ce qu'on peut collaborer ou s'arrimer avec l'événement » (répondant AP2). Les prestataires de contenu soulignent l'utilisation des nouvelles technologies, comme le mode virtuel dans le monde des projets événementiels. « Il y a une préparation qui se fait pour que ce soit un congrès virtuel » (répondant AP2).

Les parties prenantes clients

Les parties prenantes clients sont les spectateurs qui assistent à la présentation le jour J des projets événementiels. Ils constituent le public direct qui achète un billet d'entrée pour les spectacles. Les clients interviewés dans l'étude expriment que leur intégration dans les projets événementiels passe par la programmation proposée pour le jour J du projet événementiel. « C'est sûr que c'est la programmation » (répondant CC1). Ils indiquent que c'est la programmation qui les attire et active leur décision de participer à cause de l'invitation des artistes intéressants qui sont appréciés sur le territoire de l'Outaouais. « C'est sûr pour attirer les gens, il faut avoir des artistes qui sont aimés dans la région » (répondant CC2). « C'est de grands artistes, pas seulement les artistes québécois, mais je trouve aussi les artistes anglophones américains et c'est ça qui m'attire plus » (répondant AC2). Le coût est relatif, mais l'artiste invité est très important pour l'intégration des parties prenantes clients. « Oui, c'est sûr si ça coûte une fortune, peut-être je vais y aller quand même, mais ça dépend si c'est un bon artiste ou pas » (répondant AC2). Ils invoquent également le public à travers la rencontre d'autres gens sur le site d'événement. « Un événement public qui a vraiment pour objectif le spectacle pour que les gens se détendent » (répondant DC1).

Les parties prenantes clients mentionnent également le partenariat pour l'intégration. « Donc, les artistes coûtent cher. Mais cela motive les gens à venir parce que ce sont les partenaires qui investissent l'argent, la ville, le gouvernement. Ils reçoivent l'argent pour faire ce festival-là » (répondant CC1). Ils attachent l'intégration aux nouvelles technologies à cause de l'exécution des projets événementiels en ligne sous forme virtuelle. « Toutefois, je crois qu'il y a beaucoup d'événements qui se passent en ligne, surtout des spectacles en ligne » (répondant AC1).

Discussion des résultats

Dans la région de l'Outaouais, l'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels culturels commence souvent par l'implication bénévole des gestionnaires, généralement mobilisés par des liens amicaux ou familiaux. Cette participation initiale, nourrie par une passion pour la culture, leur permet d'acquérir de l'expérience et de gravir les échelons jusqu'à des rôles de gestion. Devenus expérimentés, ces gestionnaires jouent un rôle stratégique dès la conception des projets événementiels, notamment à travers la programmation, qui guide le choix des parties prenantes à impliquer selon les besoins artistiques et logistiques de l'événement. La programmation sert de cadre pour structurer, détailler les rôles, les horaires, les durées, les services attendus, les contraintes potentielles et les besoins propres à chaque phase de l'événement. « Je peux permettre qu'on voie ce qu'on va mettre dans le squelette, ce qu'on veut en programmation. Mais après, c'est vraiment à travers les différentes demandes de propositions qu'on a reçues, à travers les artistes qui étaient là avant » (répondant BG1).

Une fois, la planification globale définie et les grandes lignes de la programmation établies, les gestionnaires amorcent un processus structuré d'intégration des parties prenantes. Selon les données recueillies dans la région de l'Outaouais, ce processus se déploie en cinq ordres d'intégration complémentaires qui sont : l'intégration préliminaire, l'intégration primaire, l'intégration secondaire, l'intégration ancrée des parties prenantes et l'intégration continue en événementiel.

L'intégration préliminaire

Sur le territoire de l'Outaouais, l'intégration préliminaire commence par des rencontres de planification menées par les gestionnaires afin de confirmer les dates, réserver les lieux, mobiliser, les fournisseurs, les artistes, notamment ceux appréciés par le public local. En parallèle, ils entament les démarches de partenariat en discutant des résultats des éditions précédentes avec les partenaires pour encourager leur réengagement, notamment par la recherche de financements et

de subventions. Cette phase permet de créer un premier lien d'affaires solide avec l'ensemble des parties prenantes.

L'intégration primaire

Dans le contexte du territoire de l'Outaouais, une fois les partenaires clés mobilisés autour d'un objectif commun, la promotion du projet événementiel peut commencer. Les gestionnaires y utilisent les technologies de l'information et de la communication pour intégrer le public en amont, en diffusant les activités prévues via les réseaux sociaux, les plateformes numériques et les médias traditionnels.

L'intégration secondaire

Sur le territoire de l'Outaouais, l'intégration secondaire correspond à la phase de suivi de la mise en œuvre du projet jusqu'au jour J. Elle inclut les ajustements nécessaires à la structure de l'événement, la coordination des intervenants et le maintien des échanges entre les parties prenantes, afin de s'assurer que chacun soit prêt à jouer son rôle au moment prévu.

L'intégration ancrée des parties prenantes

L'intégration ancrée des parties prenantes se manifeste le jour J de l'événement, alors que tous les acteurs comme artistes, organisateurs, partenaires, public et autres prestataires sont présents sur le site. Cette journée, souvent intense et exigeante, repose sur une collaboration constructive entre les différentes parties. Le public y est attiré par divers facteurs : les liens familiaux (habitude d'y assister en famille), les relations amicales (participer avec des proches), ou encore l'exposition médiatique (affiches, télévision, radio). Ces dynamiques contribuent à renforcer l'ancrage communautaire et culturel de l'événement dans la région de l'Outaouais.

L'intégration continue en événementiel

L'intégration continue en événementiel, dans le contexte du territoire de l'Outaouais, se développe lorsque l'expérience vécue par les participants est positive. Elle favorise une fidélisation naturelle du public et des autres acteurs, assurant leur retour lors des éditions suivantes. Cette dynamique

crée un cycle vertueux, renforçant la notoriété de l'événement et son intégration durable dans la culture régionale. Pour certains, cette participation devient même un rituel familial ou personnel inscrit dans le temps.

La figure 2 illustre les cinq ordres chronologiques de l'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels en Outaouais, depuis l'intégration préliminaire jusqu'à l'intégration continue. Ce processus, porté par les gestionnaires, implique d'abord les artistes, partenaires et prestataires, puis le public. Le jour J marque une intégration ancrée, renforcée par des liens familiaux, amicaux ou médiatiques, qui favorise la fidélisation. L'ensemble repose sur l'usage constant des technologies nouvelles.

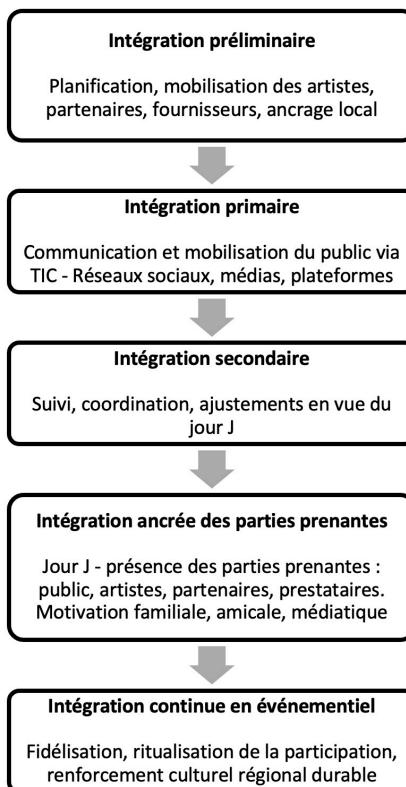


Figure 2 : Ordre d'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels sur le territoire de l'Outaouais

Source : Adapté de Tella (2024, p. 275)

L'intégration continue en événementiel est le résultat des autres ordres d'intégration. Cette étude met en lumière cinq ordres d'intégration des parties prenantes, de l'initiation à l'après-

événement, rarement documentés auparavant. Elle identifie trois principales raisons de fréquentation le jour J (familiale, amicale, médiatique) et souligne le rôle clé des partenariats et des technologies pour intégrer efficacement prestataires et public.

Contribution théorique au cadre de la justification de Boltanski et Thévenot

Dans cette étude, le cadre théorique de Boltanski et Thévenot (1991) est mobilisé non dans une optique d'analyse des tensions ou des compromis entre mondes, comme c'est souvent le cas de façon traditionnelle, mais plutôt pour mettre en lumière les référents communs qui rassemblent les parties prenantes autour d'un projet.

Plutôt que d'opposer, par exemple, le monde de l'inspiration (artistes) à celui de l'industrie (gestionnaires), l'étude démontre que l'intégration repose sur des éléments partagés issus de plusieurs mondes. Ces référents communs, comme l'artiste, la présentation de l'événement, le public, le partenariat et les technologies nouvelles des mondes de l'inspiration (l'artiste), de l'opinion (la présentation de l'événement, le public) et des projets (le partenariat et les technologies nouvelles) permettent de fédérer les différents acteurs (gestionnaires, prestataires, public) autour de la gestion de projet événementiel.

Sur le plan théorique, cette approche constitue une contribution originale, en proposant une lecture renouvelée du cadre de la justification : elle déplace l'attention des tensions entre les mondes vers l'identification des points de convergence, révélant ainsi que l'intégration des parties prenantes peut s'appuyer sur des référents communs plutôt que sur des compromis entre logiques divergentes. Cela ouvre la voie à une nouvelle compréhension des dynamiques de coopération dans les projets événementiels culturels.

Conclusion

Cette recherche met en évidence l'importance du territoire dans la dynamique d'intégration des parties prenantes des projets événementiels culturels, en se concentrant sur le cas spécifique de la région de l'Outaouais. Elle mobilise une approche qualitative et le cadre théorique de la justification de Boltanski et Thévenot (1991), puis propose une lecture repensée des interactions entre les acteurs, non plus centrée sur les tensions entre logiques divergentes, mais sur les référents communs qui permettent de fédérer autour d'un projet. Les cinq ordres d'intégration identifiés, de l'étape préliminaire à l'intégration continue, constituent une avancée conceptuelle significative pour comprendre les mécanismes de collaboration dans les contextes non métropolitains. En révélant le rôle stratégique des partenariats, des technologies et de l'ancrage local, cette étude

contribue à enrichir les connaissances en gestion de projet événementiel, tout en ouvrant la voie à de futures recherches sur les modèles d'intégration dans des territoires aux configurations similaires. Enfin, elle souligne la nécessité pour les gestionnaires de reconnaître et de valoriser les spécificités territoriales comme levier d'engagement des parties prenantes et de réussite des projets.

Références

- Aubé, C., Brunelle, É., Déry, R., et Mailhot, C. (2014). *Le management des projets*. Éditions JFD.
- Barondeau, R. et Hobbs, B. (2019). A pragmatic sociological examination of projectification. *International Journal of Managing Projects in Business*, 12(2), 282-297. <https://doi.org/10.1108/IJMPB-03-2018-0038>
- Bell, E., Harley, B. et Bryman, A. (2022). *Business research methods*. Oxford University Press.
- Bérubé, J. et Gauthier, J.-B. (2023). Managing projects in creative industries: A compromise between artistic and project management values. *Creative Industries Journal*, 16(1), 76-95. <https://doi.org/10.1080/17510694.2021.1979278>
- Bevolo, M. et Amati, F. (2023). The future of business events in the “phygital” age: Development of a generative tool: A qualitative research project combining Design Research and foresight principles to co-design and develop a futures matrix for potential implementation by business event designers and managers. *World Leisure Journal*, 66(1), 1-24. <https://doi.org/10.1080/16078055.2023.2238275>
- Billah, H. E. M. et Daghri, T. (2025). Les méga événements : impact, défis et perspectives. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 6(7), 273-297. <https://ijafame.org/index.php/ijafame/article/view/1967>
- Boltanski, L. et Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bonnafous-Boucher, M. et Pesqueux, Y. (2006). *Décider avec les parties prenantes*. La Découverte.
- Bonnafous-Boucher, M. et Rendtorff, J. D. (2013). *La théorie des parties prenantes*. La Découverte.
- Bowdin, G. A., Allen, J., Harris, R., Jago, L., O'Toole, W. et McDonnell, I. (2023). *Events management*. Routledge.
- Brasseur, C. (2025). Événement esthétique et histoire (s). Discussion intempestive entre Maldiney et Benjamin. *Elseneur*, (40), 33-46. <https://journals.openedition.org/elseneur/2815>
- Calver, J., Dashper, K., Finkel, R., Fletcher, T., Lamond, I. R., May, E., Ormerod, N., Platt, L. et Sharp, B. (2025). The (in)visibility of equality, diversity, and inclusion research in events management journals. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 17(2), 424-448. <https://doi.org/10.1080/19407963.2023.2228820>
- Carter, L. (2007). *Event Planning*. AuthorHouse.
- CISSSO. (2025). *Notre région. L'Outaouais, un parfait équilibre entre nature et modernité!* Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. <https://cisssouttaouais.gouv.qc.ca/recrutement/notre-region/>
- Clarke, A. et Jepson, A. (2011). Power and hegemony within a community festival. *International Journal of Event and Festival Management*, 2(1), 7-19. <https://doi.org/10.1108/1758295111116588>
- Claveau, P. (2005). *Management de projets événementiels : mode d'emploi pour les associations et les entreprises*. Presses universitaires de Grenoble.
- Claveau, P. (2015). *Management de projets événementiels* (2^e édition.). Presses universitaires de Grenoble.

- Doucet, C., Favreau, L. et Robitaille, M. (2007). *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd*. Université du Québec en Outaouais.
- Dujardin, B. et Millery, E. (2025). Baromètre des festivals 2024. *Culture études, Juin*(4), 1-32.
<https://doi.org/10.3917/cule.254.0001>
- Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.
- Gagnon, A., Xhardez, C. et Bilodeau, A. (2025). La dimension identitaire du nationalisme de la CAQ : l'affirmation des frontières imaginées de la nation québécoise. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, [en ligne] 1-15. doi:10.1017/S0008423925100498
- Gauthier, A., Doloreux, D. et Shearmur, R. (2025). La politique régionale à l'ère des zones d'innovation : le cas de Technum Québec. *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 68(2), 264-284. <https://doi.org/10.1111/capa.70014>
- Gauthier, M., Chiasson, G. et Mévellec, A. (2021). L'Outaouais : entre région périphérique et région sous influence métropolitaine. *Cahiers de géographie du Québec*, 66(186), 219-232.
<https://doi.org/10.7202/1106866ar>
- Getz, D. (2008). Event tourism: Definition, evolution, and research. *Tourism management*, 29(3), 403-428.
<https://doi.org/10.1016/j.tourman.2007.07.017>
- Getz, D. et Andersson, T. (2010). Festival stakeholders: Exploring relationships and dependency through a four-country comparison. *Journal of Hospitality & Tourism Research*, 34(4), 531-556.
<https://doi.org/10.1177/1096348010370862>
- Getz, D., Andersson, T. et Carlsen, J. (2010). Festival management studies. *International Journal of Event and Festival Management*, 1(1), 29-59. <https://doi.org/10.1108/17852951011029298>
- Goldblatt, J. J. (1990). *Special events: The art and science of celebration*. Van Nostrand Reinhold.
- Gopalakrishna, S., Malthouse, E. C. et Lawrence, J. M. (2017). Managing customer engagement at trade shows. *Industrial Marketing Management*, 81, 99-114.
<https://doi.org/10.1016/j.indmarman.2017.11.015>
- Greasen, V., Bachand, C.-A. et Achard, F. (2025). Gatineau : luttes d'une ville frontalière. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (33), 16-20. <https://www.cahiersdusocialisme.org/produit/gatineau-luttes-dune-ville-frontaliere-no-33-hiver-2025/>
- Grenier, C. et Dutrieux, C. (2025). Le compromis dans un groupe-projet pluraliste : les activités du courtier de Mondes dans l'élaboration de convention de compromis. *Gestion et management public*, 13(3), 97-114. <https://doi.org/10.3917/gmp.133.0097>
- Hájek, M. (2025). The neglected organisation of failure: Activities, infrastructures and subjectivities. *Acta Sociologica*, 69(1), 130-145. <https://doi.org/10.1177/00016993251337231>
- Heenan, D. A. (1978). Tourism and the community a drama in three acts. *Journal of Travel Research*, 16(4), 30-32. <https://doi.org/10.1177/004728757801600405>
- Jeninah Christia, D. B. (2016). Viability of event management business in Batangas City, Philippine: Basis for business operation initiatives. *Asia Pacific Journal of Multidisciplinary Research*, 4(4), 46-56.
- Juillard, E. (1962). La région : essai de définition. *Annales de géographie*, 71(387), 483-499.
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1962_num_71_387_16260
- Kelly, D. M. et Fairley, S. (2018). The utility of relationships in the creation and maintenance of an event portfolio. *Marketing Intelligence & Planning*, 36(2), 260-275. <https://doi.org/10.1108/MIP-11-2017-0270>
- Lade, C. et Jackson, J. (2004). Key success factors in regional festivals: Some Australian experiences. *Event management*, 9(1-2), 1-11. <https://psycnet.apa.org/doi/10.3727/1525995042781066>
- Lepage, É. (2025). Penser la minorisation culturelle et linguistique. *Département d'études françaises, Université de Waterloo*. <https://ecampusontario.pressbooks.pub/minorisation/>

- Mercier-Roy, M. et Mailhot, C. (2019). What's in an app? Investigating the moral struggles behind a sharing economy device. *Journal of Business Ethics*, 159(4), 977-996. <https://doi.org/10.1007/s10551-019-04207-7>
- MRC de Nicolet-Yamaska, M. (2024). *Politique culturelle 2025-2027-MRC de Nicolet-Yamaska*. <https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/file-551>
- Obszyński, M. (2025). 4 Entre l'engagement socio-politique et l'affirmation de la liberté artistique. La littérature dans le discours des congrès et des festivals d'art noir. Dans A. Gefen, O. Panaïté et C. Ruhe (dir.), *L'écrivain national par temps de mondialisation/The National Writer in a Global Context*, (p. 51-72). Brill.
- ODO. (2020). *État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/EtatSituation_RapportComplet.pdf
- ODO. (2021). *L'outaouais sous la loupe*. <https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2021/01/ODO-infolettre-Janvier-2021-v1.5-1.pdf>
- Okech, R. (2011). Promoting sustainable festival events tourism: A case study of Lamu Kenya. *Worldwide Hospitality and Tourism Themes*, 3(3), 193-202. <https://doi.org/10.1108/1755421111142158>
- PMI. (2017). *A guide to the project management body of knowledge (PMBOK® guide)* (Sixth edition). Project Management Institute.
- Poirier, S. (2025). « La carte n'est pas le territoire » ou les enjeux et défis de la territorialité et de la cartographie autochtones contemporaines : l'expérience de la nation Atikamekw Nehiowisiw (Québec, Canada). *Revue d'études autochtones*, 53(2), 11-21. <https://doi.org/10.7202/1116503ar>
- Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec*. Presses de l'Université du Québec
- Pündrich, A. P., Brunel, O. et Barin-Cruz, L. (2009). Les dimensions des crises : analyse de deux études de cas sous les approches processuelle et événementielle. *Revue internationale d'intelligence économique*, 1(2), 213-235. <https://shs.cairn.info/revue-internationale-d-intelligence-economique-1-2009-2-page-213?lang=fr>.
- Québec. (2025). *Outaouais (région 07)*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/geographie-territoire/regions-administratives/outaouais>
- Régent, B., Favre-Bonté, V. et Da Fonseca, M. (2021). Les déterminants de la construction d'une offre culturelle de territoire. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (4), 655-681. <https://doi.org/10.3917/reru.214.0655>.
- Reusch, P. J. A. et Reusch, P. (2013). Event management-A special kind of project management. *2013 IEEE 7th International Conference on Intelligent Data Acquisition and Advanced Computing Systems (IDAACS)*, Berlin, Allemagne, 2013, p. 555-559, [doi: 10.1109/IDAACS.2013.6662986](https://doi.org/10.1109/IDAACS.2013.6662986)
- Richards, G., Censon, D., Gračan, D., Haressy, M., Királová, A., Marulc, E., Rossetti, G., Barkidžija Sotošek, M. et Sterchele, D. (2025). Event management literature: Exploring the missing body of knowledge. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 17(1), 172-193. <https://doi.org/10.1080/19407963.2022.2128810>
- Rizzo, A. N. (2025). Événement et connaissance. Considérations théorétiques à partir de la pensée de Giorgio Colli. *Elseneur*, (40), 93-106. <https://doi.org/10.4000/14fn1>
- Salaun, V. (2024). Événements temporaires pour retombées durables : l'éclairage du regard logistique sur le pulsar effect dans le contexte événementiel. *Management & Prospective*, 41(2-3), 188-202. <https://doi.org/10.3917/g2000.412.0188>.
- Semenchuk, K. et Nechytr, D. (2021). Project management according to event industry trends. *Development of management and entrepreneurship methods on Transport*, 1(74), 76-86. <https://doi.org/10.31375/2226-1915-2021-1-76-86>

- Sénécat, C. (2025). Quand le local se saisit du volet urbain de la politique de cohésion à Varsovie: une européanisation de la gouvernance et du territoire à l'épreuve des conflits politiques. *L'Espace Politique*, (53-54). <https://doi.org/10.4000/13gh0>
- Stake, R. E. (2006). *Multiple Case Study Analysis*. The Guilford Press.
- Tara-Lunga, M.-O. (2012). Major special events: An interpretative literature review. *Management & marketing*, 7(4), 759.
- Tella, A. D. (2024). L'intégration des parties prenantes dans les projets événementiels culturels hors des métropoles [Thèse de doctorat]. Université du Québec en Outaouais. <https://di.uqo.ca/id/eprint/1666>
- Thémines, J.-F. (2025). Postface. Le territoire à l'épreuve des parcours. *Formation emploi*, 169(1), 151-160. <https://doi.org/10.4000/13elk>
- Van Niekerk, M. et Getz, D. (2016). The identification and differentiation of festival stakeholders. *Event Management*, 20(3), 419-431. <https://doi.org/10.3727/152599516X14682560744910>
- Van Winkle, C. M., Sánchez-Aguirre, D. et Liu-Lastres, B. (2023). Navigating uncertainty: Exploring festival and community events' crisis management in three North American countries. *Tourism Recreation Research*, 50(2), 402-419. <https://doi.org/10.1080/02508281.2023.2243769>
- Vauclare, C. (2009). Les événements culturels: essai de typologie. *Culture études*, 3(3), 1-8. <https://doi.org/10.3917/cule.093.0001>
- Wallace, K. et Michopoulou, E. (2023). Building resilience and understanding complexitites of event project stakeholder management. *Event Management*, 27(4), 499-517. <https://doi.org/10.3727/152599522X16419948695143>
- Wallace, K. et Michopoulou, E. (2025). *40 years of stakeholder theory-a perspective from the festival and events sector*. CAUTHE 2025 Conference proceedings: Transforming tomorrow: Leveraging opportunities to create change in tourism, hospitality and events, Brisbane, Australie. <https://search.informit.org/doi/10.3316/informit.T2025052900017401170329387>
- Yeoman, I., Robertson, M., McMahon-Beattie, U., Smith, K. A. et Backer, E. (2015). *The Future of Events & Festivals*. Routledge.